



MICHAUD & DEMOUSELLE
- NOTAIRES -

Pierre-André MICHAUD
Arnaud DEMOUSELLE
Maria-Cristina JULLIEN
Adrien MICHAUD
Moazzam THUPSEE
Maxime PASCAULT
Notaires

Tel : 01 44 23 03 03
Fax : 01 45 86 98 85
michaud-demousselle@paris.notaires.fr
17 avenue d'Italie - 75013 Paris

Dossier suivi par
Arnaud DEMOUSELLE

Liste des pièces à transmettre
Pour la vente d'un bien immobilier en copropriété

Relativement à l'immeuble :

- Titre de propriété complet
- Etat descriptif de division - Règlement de copropriété (RCP), et ses modificatifs (*si pas en votre possession, nous nous chargerons d'en demander la copie*)
- Plans des lots vendus, annexés au RCP (*si pas en votre possession, nous nous chargerons d'en demander la copie au notaire qui a reçu le RCP*) ;
- Copie de la dernière taxe foncière.

Relativement aux diagnostics :

- Diagnostic plomb (*si immeuble construit avant 1949, ce que le diagnostiqueur saura vous dire*) ;
- Diagnostic amiante (*si immeuble construit avant 1997*) ;
- Diagnostic termites ;
- Diagnostic gaz (*si immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans*) ;
- Etat des Risques et Pollutions ;
- Diagnostic de performance énergétique ;
- Diagnostic électricité (*si immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans*) ;
- Certificat de surface Carrez.

Relativement au syndic :

- Dernier appel de fonds ;
- PV AG des trois dernières années (*si pas en votre possession, nous nous chargerons d'en demander la copie au syndic*)

Relativement à votre identité :

- Fiche d'état civil, ci-jointe, complétée,
- Copie de votre carte d'identité ou passeport ;
- Votre RIB signé.

Si le bien était loué :

- Bail - congé – Etat des lieux de sortie

Relativement à la prochaine vente :

- Les coordonnées de l'acquéreur (*ou de son notaire s'il en a un*) ;

- Le prix de vente ;
- Votre entente sur une indemnité d'immobilisation (5% ou 10%).

L'indemnité d'immobilisation est une somme versée par l'acquéreur pour garantir son engagement. En général, il est prévu qu'elle soit de 10%, avec 5% versé au jour de la promesse ;

- Préciser s'il s'agit ou non de la résidence principale.

Une provision sur frais de 200 euros, par chèque ou virement

Qui nous permettra de demander notamment : un état hypothécaire, le plan des lots, le RCP et les éventuels modificatifs.

Points à me préciser :

- Liste de meubles vendus en même temps ? **OUI – NON** (*si oui, quelle en est la liste ?*) ;
- Logement équipé d'un détecteur de fumée ? **OUI – NON** (*si non, en avez-vous acheté un, non installé ?*) ;
- Avez-vous fait des travaux ? **OUI – NON** (*si oui, lesquels ?*) ;
- Un ancien propriétaire a-t-il fait des travaux ? **OUI – PAS A MA CONNAISSANCE**